

Zeitschrift: Badener Neujahrblätter

Herausgeber: Literarische Gesellschaft Baden; Vereinigung für Heimatkunde des Bezirks Baden

Band: 63 (1988)

Artikel: Dokumentarisches zu Pierre Ceresoles Badener Jahren

Autor: Mächler, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-324328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOKUMENTARISCHES ZU PIERRE CERESOLES BADENER JAHREN

Dem Bericht über die Badener Jahre des Pazifisten Pierre Ceresole (1879–1945) in den Neujahrsblättern 1987 folgt hier einiges aus seinen damaligen Tagebuchnotizen und Briefen. Im Januar 1915 war er als Ingenieur bei Brown Boveri eingetreten. Er arbeitete in der Dampfturbinenabteilung und schrieb darüber ins Tagebuch:

L'atelier: sanctuaire plus imposant et réjouissant qu'une cathédrale. Que de justesse, de précision, de justice matérielle au moins dans tous ces tours, ces raboteuses, ces fraiseuses! La moindre infidélité dans la construction, et la machine ne peut plus marcher. La beauté, la noblesse de ce merveilleux travail de précision. C'est ce qui sauve ces âmes mercenaires.¹

Ein Lob der Technik mit grellem sozialkritischem Ausklang! Es ist anzunehmen, dass der so gesinnte Mann für unbeschwerte Geselligkeit im Kreise der Ingenieurkollegen nicht viel übrig hatte. Immerhin besuchte er einen Vortragsabend der hiesigen Technischen Gesellschaft und beschrieb im Tagebuch liebevoll und humorvoll den Referenten, einen Physiker aus Basel:

La redingote noire, les lunettes d'or, le front rouge de vacher-mathématicien, les honnêtes souliers à bouts ronds, à épaisses semelles de l'honnête Leutenegger, Bâlois solide, descendant de Bernoulli, qui vient parler à la société des techniciens de Baden, et en termes clairs, sans aucune pose, sans aucune prétention, avec la clarté du Monsieur-qui-sert-l'Eternel-et-ne-pêche-pas-en-eau-trouble, et ne pêche pas pour lui-même (faiblesse fréquente du Welsche²)... Fidélité, modestie devant son sujet, devant le monde; conscience; pas l'ombre de pose; individualité complète, parfaite, parce que fondue dans l'œuvre à faire.³

Nachdem Ceresole im Juli 1916 den Militärflichtersatz verweigert hatte und seine Rekurse gegen den Zahlungsbefehl sowohl in Aarau wie in Bern abgewiesen worden waren, kam es zur gerichtlichen Vorladung. Am 13. Februar 1917 schrieb er dem befreundeten Pfarrer Maurice Vuilleumier in Lausanne:

...Les choses ont avancé peu à peu; mon recours au Conseil fédéral a été écar-

té. Le «Bezirksamt» m'a cité il y a jeudi huit jours et sa candeur à déclarer que l'accomplissement du devoir militaire n'interfère en rien avec la religion (par quoi il entend sans doute la fréquentation du sermon et des réunions de prière) m'a montré que ma démarche tendant à suggérer le contraire était bien nécessaire.

C'est après-demain mardi que je dois en fin de compte m'expliquer devant le tribunal de district. J'espère pouvoir le faire tranquillement et reprendre peut-être ensuite, à Lausanne, avec mes amis et connaissances, l'examen de cette question, comme j'avais voulu le faire l'an passé.

Chaque jour la voie à suivre me paraît plus nette, et je constate aussi une sympathie croissante – quoique n'osant pas toujours s'exprimer – chez ceux qui m'entourent à l'usine et ailleurs.

Je me sens bien indigne de représenter cette cause... J'aurais cent et une raisons de reculer... mais cela m'est impossible...⁴

Anderthalb Monate später, am 1. April, meldete er dem Freund das bezirksgerichtliche Urteil und dessen Vollstreckung:

Un mot pour t'informer de la suite de l'affaire dans laquelle tu m'as soutenu de ton affection. Le tribunal ne m'a pas convoqué une seconde fois comme je m'y attendais, et m'a condamné à un jour de prison, sans autre⁵. Le minimum. J'ai usé encore de mon droit de «réclamation» pour faire observer qu'aucune instance ne m'avait donné l'occasion d'aborder devant elle le fond de la question... On ne m'a pas répondu. En revanche, le mercredi 21 mars, j'ai reçu l'invitation à me présenter le samedi suivant à la prison. C'est ce que j'ai fait et j'y suis resté jusqu'à dimanche matin. Il ne me reste plus, je crois, qu'à reprendre le chemin où je m'étais engagé au début et à présenter mon dernier recours à mes amis.⁶

Aus den Aufzeichnungen, die Ceresole während der Haft im Badener Stadtturm, Samstag und Sonntag, den 24. und 25. März 1917, niederschrieb, seien die folgenden, für seine Erlebnisweise charakteristischen Stellen angeführt:

Un jour de prison, un seul, juste *un peu de littérature*; dix jours, ce serait désagréable; mais six mois! Il faut savoir gré surtout à ceux qui y reviennent paisiblement. Six mois, ce n'est plus de la littérature.

C'est un jour, un jour où je pourrai m'accorder le luxe de ne pas mentir.⁷

C'est vraiment grotesque. Ça ne rime à rien en apparence. La joie, la joie profonde d'être en prison aujourd'hui. Il n'en faut pas trop tirer d'orgueil. Entrée modeste...

La prison a précisément pour but d'être désagréable et elle y réussit assez bien.⁸

(*Anlässlich der von Ceresole bemerkten Gefangensetzung einer Dirne in einer Nachbarzelle:*) Qu'est-ce que c'est que l'horreur des Allemands, de tous ces braves

gens aveugles que vous appelez les «boches», comparée à celle que nous devons avoir pour l'ennemi qui se roule, qui se vautre, qui s'infiltre dans l'âme de cette femme, qui la tue, la déshonore, la brise – pendant que les chrétiens jouent de la trompette pour marcher militairement au pas?

C'est mon jour des morts; un peu plus qu'une pensée sympathique à tous ces pauvres diables qui meurent bêtement, affreusement, sur toutes les frontières d'Europe.

Cette femme à côté est une voleuse. Voilà justement des fillettes qui passent sous la tour, rentrant de l'école. Toutes gentilles, toutes proprettes, toutes normales; bien sagement guidées par l'esprit de la communauté – de la communauté du pays et de la petite communauté de l'école –; esprit honnête, régulier, pas troublé par ce qui se passe à la limite ni par les difficultés de la vie, et qui est heureux en elles, en qui elles sont heureuses, ces fillettes. (Rappelez-vous ce que vous sentiez quand vous étiez enfant!)

Si on leur disait: «Voilà une voleuse», elles auraient une impression terrible, la sensation d'être en présence d'une autre espèce animale; le mauvais sentiment des êtres purs qui ne peuvent pas avoir du premier coup la charité nécessaire, qui, au fond, ne se connaissent pas eux-mêmes, qui n'ont pas vu les fonds et tréfonds par lesquels ils communient (et communiquent même) avec tous les criminels...

Cette petite fille se croit plus sainte que cette voleuse; elle est mieux ordonnée, elle a plus de chance; elle est moins humaine, moins profondément abîmée, attristée; à certains égards moins près de Dieu.⁹

Criminel amateur. Mais vraie prison dans toutes les règles, avec soupe qu'on vous passe par le guichet, verrous nombreux et tristes grillages.

Ce bouillon avec pain n'est pas mauvais. Le maïs cuit à l'eau avec des quartiers de petites pommes n'est pas mauvais non plus. C'est ainsi que je mangerais tous les jours si j'étais chrétien et conscient que toutes les choses un peu compliquées que nous mangeons enlèvent le pain, plus ou moins, de la bouche des autres.

La foule qui passe sous la tour à midi. Tous les employés de Brown-Boveri.¹⁰ Il y a quelques jours, c'était à l'opéra que, devant le donjon, la prima donna entendait la voix qui sortait du souterrain: «Eléonore! Eléonore!» (le fameux air de boîte à musique). J'aurais beau chanter «Eléonore» ici, la Confédération n'entendrait toujours rien.

Maintenant je vois vaguement ce que ce doit être de passer six mois en prison; je ne me sens plus séparé des honnêtes gens qui mettent ainsi les chrétiens en prison.

Quand on se rend compte de ce que c'est, on peut ne pas être effrayé de les affronter; mais on doit un peu redouter de les prêcher aux autres.¹¹

Zu dem gelegentlich auch von Freundesseite lautwerdenden Vorwurf, sein pazifistisches Rebellentum sei Torheit, bemerkte er:

Une seule bombe d'avion bien placée sur Brown-Boveri suffirait à nous donner à tous un air bien plus absurde et lamentable que celui que je prends maintenant à moi tout seul par cette révolte.¹²

Indem er immer deutlicher das pazifistische Anliegen als seine eigentliche Lebensaufgabe erkannte, litt er unter dem Gefühl, der Firma nicht mehr mit vollem Einsatz dienen zu können:

Je ne suis qu'un voleur. Je suis en train de voler Brown-Boveri dans les grandes largeurs.¹³

In der ersten Hälfte des Jahres 1918 zog er die Konsequenz aus diesen Skrupeln und kündigte. Der später abgegebene Kommentar eines Kollegen bestätigt den Gewissensgrund:

Il était alors persécuté par les tribunaux, et si tourmenté par les hécatombes et les destructions continues que son moral, son aptitude à se concentrer, son sommeil en furent affectés. Il estimait que, dans ces conditions, son travail ne devait pas être rétribué par des appointements fixes qu'il trouvait trop élevés. Je me souviens qu'il se sentait mal à l'aise de recevoir une rétribution qu'il estimait ne pas avoir loyalement gagnée. Je crois qu'il faut attribuer son départ de Baden à cette cause.¹⁴

Das weitere Leben Pierre Ceresoles war aufgeteilt zwischen Lehrtätigkeit an welsch-schweizerischen Schulen und pazifistischer Arbeit, vorab für den von ihm gegründeten Service Civil International (Freiwilliger Internationaler Zivildienst). Noch zweimal hielt er sich kurz in Baden auf. Im März 1923 sprach er hier über den von den Religiös-Sozialen um Leonhard Ragaz geforderten legalen Ersatzdienst für Militärdienstverweigerer¹⁵, und im Sommer 1936 besuchte er den befreundeten Leiter des Versuchslaboratoriums von Brown Boveri.¹⁶

Pierre Ceresole hatte keinen literarischen Ehrgeiz, er misstraute der Wortkunst, weil er sah, dass sie das ihm vor allem wichtige Tun des Guten oft eher behindert als fördert. Dennoch sind seine Briefe, Tagebücher und journalistischen Arbeiten durch eine lichtvolle, sachliche, dabei vielfach originelle Sprache ausgezeichnet. Den Badener Dokumenten ist der besondere Gefühlston der Anfänge seines pazifistischen Wirkens eigen.

Robert Mächler

Anmerkungen

¹ Zitiert nach Daniel Anet, «Pierre Ceresole / La passion de la paix», Neuchâtel 1969, S. 85. Anet vermerkt nicht immer, ob die von ihm wiedergegebenen Stellen aus den Tagebüchern («Carnets de route») oder aus Briefen stammen, weshalb die Angabe der Herkunft auch hier nicht immer möglich ist. Der grösstenteils unveröffentlichte handschriftliche Nachlass Ceresoles liegt in der waadtländischen Kantonsbibliothek in Lausanne.

² du Welsche: des Welschschweizers.

- ³ Anet, a.a.O., S. 84 f.
- ⁴ Nach Hélène Monastier, «Pierre Ceresole d'après sa correspondance», Neuchâtel 1960, S. 18 f.
- ⁵ Immerhin musste er noch Staatsgebühr und Verfahrenskosten bezahlen. Später hatte er wegen pazifistischer Delikte längere Gefängnisstrafen zu verbüßen, noch im letzten Lebensjahr, 1944/45, eine solche von drei Monaten.
- ⁶ Monastier, a.a.O., S. 19.
- ⁷ Nach Hélène Monastier, «Vivre sa vérité» (Auswahl aus Ceresoles Tagebüchern), Neuchâtel 1950, zweite Auflage 1968, S. 119.
- ⁸ Anet, S. 106.
- ⁹ Monastier, a.a.O., S. 119 ff.
- ¹⁰ Damals wurde an Samstagen bei Brown Boveri noch gearbeitet.
- ¹¹ Anet, S. 106.
- ¹² Anet, S. 108.
- ¹³ Anet, S. 108.
- ¹⁴ Monastier, «Pierre Ceresole d'après sa correspondance», S. 30.
- ¹⁵ Anet, S. 172.
- ¹⁶ Pierre Ceresole, «Aux Indes pour la paix vivante», La Chaux-de-Fonds 1937, S. 86.